



ROSELLE BOARD OF EDUCATION

710 Locust Street
Roselle, New Jersey 07203

Anthony Juskiewicz

Administrateur de Business School /Secrétaire du Conseil

21 août 2019

Le district scolaire Roselle accepte maintenant les demandes de repas gratuits et à prix réduit pour l'année scolaire 2019-2020 en ligne. Le lien est payschoolscentral.com. Une application par ménage est nécessaire. Si vous avez déjà un compte de l'année scolaire précédente, vous pouvez vous connecter. Si vous n'avez pas de compte, vous devez vous inscrire sur le site Web pour créer un compte et créer un nom d'utilisateur et un mot de passe. Avant que le compte puisse être créé, vous devez accéder à votre compte Genesis via le portail parent et obtenir le numéro d'identification locale de votre enfant, composé de huit (8) chiffres. Une fois le compte créé et que vous êtes connecté, des vidéos de tutoriel sont disponibles pour vous aider à remplir la demande. Une fois la candidature complétée, un courrier électronique vous sera immédiatement envoyé pour vous informer du statut de votre candidature.

Pour votre commodité, nous avons à présent deux ordinateurs installés dans chacun de nos bureaux d'école afin de vous permettre de remplir le formulaire de demande de repas gratuit et réduit en ligne tout au long de l'année scolaire. Les demandes de repas doivent être complétées chaque année scolaire afin de déterminer l'admissibilité et d'être inscrites au programme.

Si vous remplissez une demande après le 4 septembre 2019 et êtes admis au programme de Repas gratuit ou réduit, le programme sera en vigueur à partir de cette date. Sachez que vous êtes toujours responsable de tous les soldes engagés pour les années scolaires passées et actuelles.

Si vous envisagez d'envoyer votre enfant à l'école avec le déjeuner et que vous ne voulez pas que votre enfant reçoive une facture quel que soit sur son compte, veuillez envoyer un courrier électronique à foodservice@roselleschools.org pour suspendre leur numéro d'identification personnel afin d'éviter toute accumulation de frais. Veuillez indiquer le nom du parent ou du tuteur, l'adresse du domicile, le nom du ou des élèves, de l'école ou des écoles fréquentées; Code PIN (s'il est connu) et que vous souhaitez que le compte Lunch soit suspendu.

Les paiements pour les déjeuners des étudiants peuvent être effectués en ligne sur payschoolscentral.com. De l'argent peut être ajouté par carte de débit ou de crédit au compte de votre enfant pour payer son déjeuner et tout au long de l'année. Les soldes en souffrance peuvent également être payés en ligne, ainsi que les acomptes provisionnels commencés l'an dernier. Toutefois, les paiements peuvent toujours être effectués à la cafétéria de l'école, comme cela a été fait auparavant.

Cordialement,

Anthony Juskiewicz